

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dispositions générales

Les présentes conditions générales de vente (« **CGV** ») ont pour objet de définir les termes et conditions de la vente de machines de conditionnement et de produits d'intégration (« **les Produits** ») et de services (installation des machines) au client (« **l'Acheteur** ») par la société VM DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée, inscrite au RCS de Lyon sous le numéro 437 550 007, dont le siège social est situé 35 Chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin-La-Demi-Lune (« **le Vendeur** »).

L'Acheteur indique au Vendeur être un professionnel, agir à titre professionnel, et à acquérir le Produit à des fins et pour des besoins professionnels.

Toute commande passée conformément aux présentes implique la prise de connaissance préalable par l'Acheteur des CGV et l'acceptation sans réserve de leur contenu, qui l'emporteront le cas échéant sur les conditions d'achat de l'Acheteur, ou tout autre document émanant de celui-ci.

Toute dérogation aux présentes CGV n'est valable qu'après acceptation expresse et écrite du Vendeur.

Les CGV applicables à une transaction donnée seront celles en vigueur et acceptées par l'Acheteur le jour de la validation de sa commande.

Les catalogues, imprimés et autres documents commerciaux ou techniques du Vendeur, à l'exclusion des présentes conditions générales, ne peuvent en aucun cas être considérés comme contractuels. Ils sont susceptibles de variation sans avis préalable.

Le Vendeur ne pourra donc en aucun cas être tenue pour responsable d'effets secondaires dus à une utilisation de ses produits dans des conditions ou des circonstances autres que les conditions normales d'utilisation ou raisonnablement prévisibles.

Commande

Les Produits ainsi que leurs caractéristiques techniques sont décrits dans le catalogue, disponible en ligne ou en version imprimée, du Vendeur.

La validation de la commande par le Vendeur résulte de l'établissement d'un bon de commande.

Tout bon de commande signé par l'Acheteur constitue une vente ferme et définitive sous la réserve de son acceptation par le Vendeur. Toute modification de la commande demandée par le Client est soumise à l'acceptation du Vendeur.

Toute commande passée conformément aux présentes ne peut être cédée par l'Acheteur à un tiers sans l'accord du Vendeur.

Prix

Les Produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la validation de la commande par le Vendeur. Tous les prix sont exprimés en euros et incluent la TVA applicable au moment de la commande. Tout changement de taux sera répercuté sur le prix des Produits. Les prix indiqués n'incluent pas les frais de livraison éventuels.

Livraison et délais

Les Produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par l'Acheteur au moment de la commande. Il appartient à l'Acheteur de vérifier l'exactitude des informations saisies avant la validation de la commande.

Les moyens de transport et le choix du transporteur, à défaut de choix exprimés par l'Acheteur et acceptés expressément par le Vendeur, sont du ressort exclusif du Vendeur.

Les délais de livraison ont un caractère indicatif, leur dépassement ne peut justifier de la part de l'Acheteur aucun refus des Produits, ni annulation de commande, ni aucune quelconque indemnité.

L'Acheteur supporte tous les frais et risques liés à livraison des Produits conformément à l'Incoterm Ex Works.

En cas d'avarie de livraison, de manquants... des réserves précises doivent être formulées par l'Acheteur sur le récépissé de livraison du transporteur et être confirmées par lettre recommandée adressée au Vendeur, dans les délais prévus par la loi.

Conditions de paiement

L'acheteur paie l'intégralité du prix des Produits figurant sur la facture à la date d'échéance convenue entre les parties et mentionnée sur la facture. Un acompte sera versé le jour de l'acceptation de la commande par le Vendeur.

Le règlement du prix peut s'effectuer par carte bancaire, virement bancaire, ou chèque, conformément aux dispositions contenues dans le bon de commande et convenues avec l'Acheteur.

En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être en possession du Vendeur au plus tard à la date d'échéance indiquée sur la facture.

Les conditions de paiement ne peuvent en aucun cas être modifiées unilatéralement par l'Acheteur, sans accord écrit et exprès du Vendeur.

Retard de paiement

A défaut de règlement à la date de paiement indiquée sur la facture, l'Acheteur sera redevable de pénalités égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, conformément à l'article L. 441-10 II du Code de commerce. Les pénalités courent dès le jour suivant la date d'exigibilité du règlement portée sur la facture. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel du Vendeur soit nécessaire.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 € minimum sera également appliquée, conformément aux articles L.441-10 et D. 441-5 du Code de commerce.

Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Vendeur peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Le non-paiement à l'échéance de tout ou partie d'une facture rend immédiatement exigible le paiement de toutes les factures dues, y compris celles non échues.

Si, lors d'une précédente commande, l'Acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que cet Acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne lui sera accordée.

Réception des Produits et réclamation

L'Acheteur doit vérifier à la réception des Produits la conformité des Produits.

Toute contestation de l'Acheteur portant sur la conformité de la livraison des Produits à la commande effectuée et à l'existence de vices apparents, pour être admise, doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours ouvrables à réception des Produits. Passé ce délai, elle sera considérée comme nulle.

En cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits livrés, notifié par l'Acheteur dans les trois jours ouvrables suivant la réception, le Vendeur s'oblige au remplacement des Produits livrés par des Produits neufs et identiques à la commande.

En cas de problèmes liés à la livraison (eg. avarie de livraison, manquants, etc), l'Acheteur devra émettre des réserves auprès du transporteur dans les trois (3) jours de la réception de sa commande (article L.133-3 du Code de commerce).

A défaut, et sans préjudice de la garantie des vices cachés pouvant être mise en œuvre contre le Vendeur par l'Acheteur, l'Acheteur est réputé avoir irrévocablement accepté sans réserve la livraison. Les Produits ne pourront plus être repris ni échangés.



En toute autre hypothèse, les retours des Produits ne seront acceptés qu'après accord préalable et écrit du Vendeur. Ils seront effectués aux risques et périls de l'acheteur dans les 10 jours ouvrés suivant l'accord préalable écrit du Vendeur. Ils se feront port payé sauf accord préalable et écrit du Vendeur.
En tout état de cause, la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de modification quelconque de l'état du Produit par rapport à l'état dans lequel il a été livré.

Réserve de propriété

Le Vendeur se réserve la propriété des Produits vendues jusqu'au complet paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le Vendeur pourra revendiquer les Produits, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à la SARL VM DEVELOPPEMENT et les acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'Acheteur.

L'Acheteur deviendra responsable des marchandises dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques.

Force majeure

Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de la SARL VM DEVELOPPEMENT et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits.

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable et ne sera pas réputé avoir manqué à ses obligations au titre des présentes CGV en cas de manquement lié à un cas de force majeure (au sens de l'article 1218 du Code civil ou tel que retenu par la jurisprudence en vigueur des juridictions françaises).

L'Acheteur reconnaît que les cas de force majeure, tels que définis dans les présentes, comprennent notamment, sans que cette liste ne revête de caractère limitatif, le déluge, le tremblement de terre et autres phénomènes naturels et environnementaux, ainsi que la guerre, les actes de terrorisme, les attaques virales informatiques, les pandémies, les maladies infectieuses, les actes ou actions des instances de l'Etat et d'autres circonstances qui sont hors du contrôle du Vendeur telles que grèves, conflits sociaux et émeutes, ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées et qui auraient un impact significatif sur les obligations du Vendeur.

Le Vendeur informera dès que raisonnablement possible après le début de l'événement de force majeure, l'Acheteur de l'existence d'un événement de force majeure et fera tout ce qui est raisonnablement possible pour atténuer l'effet de l'événement de force majeure sur l'exécution de la commande.

L'exécution de la commande est suspendue pendant la durée de l'événement de force majeure. Si au-delà d'une période de deux (2) mois, les Parties constatent la persistance de l'événement de force majeure, les Parties s'engagent à discuter les modalités d'exécution de la commande.

Responsabilité

Les Produits vendus par le Vendeur sont conformes à la législation française et européenne en vigueur.

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de modification quelconque de l'état du Produit par rapport à l'état dans lequel il a été livré.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de dommages subis par l'Acheteur du fait d'une utilisation anormale du Produit ou d'une modification du Produit.

Le Vendeur est exonéré de toute responsabilité en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du présent contrat lié au fait de l'Acheteur, lié à un cas de force majeure, ou lié au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers.

Le Vendeur ne sera responsable d'aucun dommage indirect du fait du Produit, que ce soit d'une perte de chance, d'exploitation, d'autres dommages ou frais.

Propriété intellectuelle

Les présentes CGV n'entraînent le transfert d'aucun droit de propriété intellectuelle au profit de l'Acheteur.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie d'une marque, du logo, des dessins, des modèles, des photographies, des études et des prototypes, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé et sur quelque support que ce soit, et de manière générale, tout usage non autorisé de la marque ou de l'un quelconque de ses éléments, pour un usage autre que personnel et privé dans un but non commercial, est interdite, sauf autorisation écrite préalable du Vendeur et peut faire l'objet de poursuites conformément au Code de la Propriété Intellectuelle.

Clauses résolutoires

A défaut par le client de payer les sommes dues par lui aux échéances ou d'exécuter l'une quelconque de ses obligations, le Vendeur pourra opter soit pour l'exécution jusqu'à son terme du contrat, soit pour la résiliation du présent contrat.

Garantie

L'Acheteur bénéficie de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont déclarées nulles, illégales ou inapplicables par une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toutes leur force et leur portée, à condition que ces stipulations n'aient pas été déterminantes dans la conclusion de la commande.

Droit applicable et attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Tout litige relatif notamment à la validité, l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de LYON même dans le cadre d'un recours en référé ou de pluralité de demandeurs.

